

# Conseil d'UFR du 24 janvier 2013

## Compte-rendu des élus "Collégialité et Transparence"

### Conseil restreint

1. Proposition venant de la présidence de changement d'affectation d'un MC (section 61) qui a été affecté à IUT Blois, puis UFR ST mais enseigne en Médecine (M2 imagerie). Le directeur de l'UFR comme le dernier Cevu qui a refusé de voter ont demandé que le conseil d'UFR restreint soit saisi. Avis favorable du conseil restreint pour un transfert du poste à l'EPU (électronique).

2. Liste de chargés de cours (au delà de 64h): les deux situations examinées sont des contrats d'enseignement. Un enseignant en neurosciences (L1 & L3, pour 106h) (thèse récente, dossier peu fourni et mal présenté); un enseignant en anglais (plus de 100h (66h en ST et 66 en Lettres et Langues) titulaire d'un M2 à Pittsburg).

Le conseil aimerait avoir des dossiers plus fournis afin d'avoir une idée claire du profil du candidat sollicité. Avis favorable du conseil.

3. Question des emplois: le besoin d'enseignants en langue(anglais) a été communiqué à la présidence, mais l'équipe présidentielle refuse de créer des emplois à l'UFR Sciences s'il n y a pas de suppressions de postes d'enseignants-chercheurs par ailleurs sur l'UFR Sciences.

### Conseil plénier

Adoption du CR du conseil du 6 décembre.

1. Effectifs stables (+9 étudiants globalement pour 2824 étudiants au 24 janvier)

### 2. Rayonnement UFR S&T

- la brochure de présentation de l'UFR complète les brochures disciplinaires est éditée; elle présente très clairement et avantageusement les atouts de l'UFR, que ce soit au niveau local ou sur les ouvertures possibles, notamment celle de la mobilité au cours des études. Bénédicte centralise les critiques émanant des collègues afin d'améliorer les versions futures de cette brochure. Il est souhaitable d'actualiser les dépliants des maquettes de nos formations; pour l'année en cours, on va garder les anciennes maquettes, pour l'an prochain on va faire appel au service de communication de l'université, en associant si possible les étudiants et anciens étudiants. Il est demandé aux responsables de formations (licence ou master) d'actualiser les brochures existantes et les faire remonter à Mme Lardon. Pour avril au plus tard.

les JPO et Journées des masters sont cruciales pour l'UFR; il faut aussi communiquer vers nos étudiants de L3 comme vers l'extérieur pour attirer des étudiants, au niveau master. Aux prochaines JPO, les masters de biologie seront présentés en amphi 21 et un accueil sera assuré dans le hall du bâtiment L. Les étudiants vont participer comme d'habitude à l'accueil des élèves et leurs familles en favorisant la circulation sur le campus.

### 3. Commission informatique

Présentation par O. Thibault des conclusions de la deuxième commission informatique.

- Le poste de H. Choplin (départ à la retraite en avril) a été conservé par l'UFR et est orienté vers le calcul scientifique, en lien avec le méso-centre de région. Validé par le CA.

- Recensement du matériel informatique; en particulier: tout le matériel neuf doit passer entre les mains du service informatique de l'UFR selon une procédure définie, afin qu'il soit configuré de façon sûre (anti-virus, connexion aux imprimantes, outil d'inventaire (avec remontée des informations de façon régulière sur un serveur centralisé),...). Pour le matériel asservi à des appareils de recherche et pour les matériels personnels, la réflexion est en cours. Il en va de la fiabilité du matériel informatique au niveau de l'UFR. Est déclaré matériel de l'UFR tout matériel inventorié ici, et c'est au service informatique de l'UFR de le gérer; plusieurs membres de l'UFR soulignent la difficulté de la mise en place de cette procédure pour les personnels à cheval sur deux UFR. Une harmonisation entre les différentes UFR sera renforcée.

Une question au sujet de l'accès au serveur de l'UFR pour le stockage de données; cela va s'amplifier dans les semaines à venir après une phase de tests. Il s'agit encore d'une mutualisation au sein de l'UFR. La géologie et l'IRBI sont déjà utilisateurs et ont participé financièrement à l'achat du serveur.

Validation de ces procédures proposées par la commission d'informatique par le conseil d'UFR. (unanimité)

- La demande d'accès "libre" des enseignants aux données sur l'occupation des salles dans ADE n'est pas jugée d'actualité- Demande de la possibilité d'impression à partir du réseau WIFI. À remonter aux services centraux.

- Financement des salles dédiées (salles informatiques équipées, certaines en libre accès, certaines financées sur fonds régionaux). Une planification plus raisonnée au cours de l'année devrait aussi entraîner des économies substantielles car certaines salles sont actuellement très peu utilisées. La question du financement pérenne du renouvellement de matériel (3 salles pour l'instant + prévisions) se pose de façon urgente, d'autant que le budget de l'UFR est très serré. Il s'agit d'initier une démarche de mutualisation dans la participation aux investissements qui n'a pas vocation à se substituer aux dotations. La répartition du financement: 7000 euros pour l'UFR, Anglais 620 €, Biologie Animale Génétique 1880 €, Physiologie Végétale 285 €, Physiologie Animale 745 €, Chimie 790 €, Sciences de la Terre 1000 €, Imacof 2500 €, Informatique Blois 325 €, une salle entièrement rééquipée par l'informatique de Tours, Maths 1500 €, Micro-biologie 370 €, Physique 2000 €, Production Animale 200 € et Neurosciences 200 €. Est adoptée (unanimité)

La région envisage de fournir aux étudiants de Master une tablette et non plus un ordinateur; faire remonter les arguments pour conserver la fourniture d'un ordinateur. Mettre aussi en place une enquête de satisfaction auprès des étudiants, par le biais des enseignants responsables et d'une enquête auprès des L3 pour leur attente pour le M1.

#### 4. Parcours PEIP

Le PEIP en math-info-SM existe depuis 8 ans et accueille actuellement 110 étudiants en L1. J. Fabbri souligne que ce parcours permet d'attirer des étudiants en math-info-sm, et limite la chute des effectifs dans ces filières, plus importantes dans des universités voisines de taille comparable.

Un parcours PEIP in SVT est en cours d'élaboration, mis en place en septembre 2013. Il combine des enseignements de biologie et math-info-sm des L1 et L2 de l'UFR. Ce parcours permettrait de poursuivre ensuite vers les écoles du réseau Polytech. Il y aura 20 places dans le parcours (attention le nombre maximum d'étudiants par groupe est de 30); on pourrait donc compléter jusqu'à 30 mais le choix de 20 places a été choisi

(notamment en fonction du coût des TP). Il y aura donc 90 places en math/info/SM et 20 en Biologie.

Un autre parcours Peip va ouvrir sur Tours à la rentrée 2013 suite aux réformes des études de santé, mais au niveau L2; les étudiants classés dans le Paces (au niveau local mais aussi national car très peu de tels parcours existent) pourront accéder à ce parcours; il y aura 24 places au niveau local et 6 au niveau national, sans dépassement possible de l'effectif global de 30. Des réunions sont à venir pour adapter ce parcours aux exigences d'un L2; une dotation financière spécifique est prévue.

5. Mimats: soutien du conseil d'UFR pour le renouvellement de la convention avec l'Université de Laval (Québec) pour les étudiants du Mimats (master de mathématiques).

#### 6. Modifications de maquettes

- dans le CCI, quelques échanges de semestre de modules (une option du S2 passe dans le tronc commun en S1, coût réduit avec quelques heures de TP en plus) et redéfinition de contenus
- Mimats-CCI: les étudiants qui ne veulent pas aller au Canada pourront suivre le CCI au semestre 3; le module de cryptographie du Mimats va aussi basculer de semestre pour pouvoir être proposé aux étudiants du CCI
- certaines licences (SVT, Informatique...) ont intégré la préparation du C2i (20h minimum); en SM PC et P il manque encore 6h, et en mathématiques 10h. Prévoir dans les maquettes de mathématiques et de SM l'introduction de ce volume de préparation en L2: le faire sur un seul semestre mais ne pas dépasser les 550 heures annuelles.

#### 7. Trois questions diverses

L'association Apne (protection de la nature et environnement) s'intéresse au patio intérieur du bâtiment E2 pour un jardin de plantes médicinales; l'UFR mandate son directeur pour signer une convention pour mise à disposition gratuite de ce lieu sous réserve d'un usage conforme aux missions de l'université..

Le calendrier 2013-2014 est en phase d'élaboration: essayer de passer à 15 semaines par semestre; faire remonter les propositions à l'UFR pour le conseil du 21 février 2013, dans un premier temps pour la répartition des périodes d'enseignement et de pause). L'arrêté licence de 2011 permet plus de souplesse dans la tenue de la session de rattrapage, on peut envisager de réduire la longueur de cette session.

Les évaluations des enseignements de licence du semestre 2; seules 40 UE ou EP ou EC seront évaluées sur l'UFR. Il est envisagé de le faire sur une formation sur ces 3 années (la licence STE est pressentie comme candidate car elle doit être réévaluée à mi-parcours,.. peut être arriverons nous ainsi au montant de 40 UE)

Références disciplinaires: l'arrêté licence a été réécrit en 2011, les référentiels disciplinaires élaborés avec le Cneser et des professionnels sont maintenant publiés, il faut que les disciplines fassent remonter leurs remarques si ce n'est déjà fait et étudient déjà l'adéquation de ce référentiel avec les maquettes.

Questions sur le dispositif “plan réussite en licence” et le financement des heures effectuées; ce plan n'existe plus et est intégré dans l'offre de la licence, il n'y a donc pas de financement sauf si ces heures sont mentionnées dans les maquettes. En clair, pas d'heures complémentaires pour ces actions, si elles perdurent sans qu'elle apparaissent dans la demande d'habilitation.